



Le Val Suzon reçoit le label Forêt d'Exception®

Un écrin forestier préservé aux portes de Dijon

Le 12 octobre 2016, la forêt domaniale du Val Suzon recevra le label national Forêt d'Exception®, sur le site de la Fontaine de Jouvence, en présence de l'ensemble des partenaires. C'est la cinquième forêt labellisée après Fontainebleau, Verdun, la Grande Chartreuse et Rouen.



Cascade de Jouvence /ONF

Le label Forêt d'Exception® reconnaît le caractère exemplaire d'une démarche menée par des acteurs dynamiques, baignés dans une longue tradition partenariale et collaborative. Il distingue aussi une gestion d'excellence d'une forêt domaniale reconnue pour son patrimoine unique en termes de biodiversité, de paysages, d'Histoire ou de bois de grande valeur.

Le Val Suzon, une nature harmonieuse, intime et contrastée

Situé au bord de l'agglomération dijonnaise, le Val Suzon est la première réserve naturelle régionale créée en Bourgogne. Constitué d'une fine mosaïque de milieux naturels, oscillants entre plateau, falaises calcaires, vallons, forêts denses et marais tufeux, il est traversé au cœur par le Suzon. Ce cours d'eau sinueux aux eaux claires, dévale vers la Saône et la mer Méditerranée, alors qu'à

quelques kilomètres au nord surgissent les sources de la Seine prenant la direction opposée vers la Manche. Ces milieux diversifiés aux ambiances tantôt montagneuses, tantôt méditerranéennes, sont le gage d'une biodiversité foisonnante, un bouillon de vie, avec près de 70 espèces à caractère rare ou en limite d'aire géographique. Sur ce territoire exceptionnel, l'homme a marqué son empreinte jusqu'à nos jours. Ainsi l'on peut y découvrir des sites néolithiques, des lieux de cultes gallo-romains, l'influence des abbayes médiévales et le haut-fourneau de Val Suzon, véritable mangeur de forêts...

Forêt d'Exception® au Val Suzon, un outil fédérateur

Le label Forêt d'Exception® Val Suzon, est le fruit d'un partenariat étroit entre l'ONF, la région Bourgogne Franche-Comté et la communauté de communes Forêts, Seine et Suzon, associés à un large éventail d'acteurs du territoire.

Cette gouvernance partagée met en lumière l'originalité et la complémentarité de la Réserve naturelle régionale et du label national Forêt d'Exception®. Sur ce territoire, les partenaires ont appris à travailler ensemble depuis plusieurs décennies et leurs projets n'ont cessé de catalyser les énergies (site classé, Natura 2000, Charte forestière de territoire, Contrat de Bassin, Réserve naturelle régionale).

La forêt du Val Suzon, l'innovation récompensée

Depuis 2011, l'ensemble des acteurs réunis autour du projet de labellisation de la forêt du Val Suzon, Forêt d'Exception®, a fédéré de nouveaux partenariats pour assurer une gestion durable de ce territoire singulier et valoriser toutes ses richesses biologiques, paysagères et patrimoniales.

Par le caractère innovant des actions déjà réalisées (recensement des ressources écologiques et archéologiques par LIDAR ; restauration du patrimoine historique ; essais d'implantation de la truffe en milieu forestier...), l'expérience du Val Suzon, véritable laboratoire à ciel ouvert, a vocation à servir de modèle pour de nombreuses autres forêts.